



## DIRIGER L'ENTREPRISE EN CRISE : UN SAVOIR-FAIRE SPÉCIFIQUE

**LE REDRESSEMENT,  
UN PROCESSUS  
EN TROIS TEMPS  
ET DEUX DIRIGEANTS**

**TRÉSORERIE  
OU BIEN  
RÉSULTAT  
OPÉRATIONNEL ?**

**MOBILISER  
DANS  
UN CONTEXTE  
D'ANXIÉTÉ**

**CHANGEMENT  
DE CAPITAINE :  
ATTENTION  
AUX ÉCUEILS...**

# DIRIGEANTS & INVESTISSEURS UNE EXPÉRIENCE UNIQUE

---

## LE CABINET

- Créé en 1988, 9 dirigeants associés, tous en prise directe avec des missions de direction générale, souvent avec mandat social.
- Deux champs spécifiques d'expertise : le redressement des entreprises et l'amélioration durable de leurs performances opérationnelles.
- Plus de 650 missions exécutées dans des ETIs ou des PME et dans presque tous les secteurs économiques, 350 mandats exercés en direction générale, dont 170 mandats sociaux.

## LE CŒUR DE MÉTIER

L'expérience et la maîtrise des situations de crise ou d'exception, peu familières aux dirigeants en place : chute ou effondrement de la performance, difficultés financières, situation de sursis, crises managériales, transition actionnariale, acquisition ou cession d'activités...

## 2 ÉTAPES D'INTERVENTION

**Étape 1. Un Diagnostic très opérationnel à double objectif :**

- 1- Identifier les causes-racines des problèmes et des dysfonctionnements.
  - 2- Elaborer un plan quantifié d'Amélioration de la Performance Opérationnelle ou de Redressement, sur 12 à 24 mois.
- Conduit par une équipe de 2 associés au minimum pour sécuriser la qualité et la pertinence des conclusions.
  - Une durée de 5 à 6 semaines incluant une revue critique à mi-parcours.
  - Un rapport final détaillé, remis aux mandants, véritable « road book » de l'entreprise

**Étape 2. Une Mission Opérationnelle pour la mise en œuvre pratique du Plan recommandé.**

- Notre objectif : la sécurisation des résultats annoncés.
- Notre fonctionnement : un des membres de l'équipe Diagnostic met en œuvre le Plan et son co-équipier devient son Contrôleur.
- La durée des missions : 9 mois en moyenne, le temps nécessaire à la mise en œuvre effective du plan et au passage de relais.

**Chaque mission bénéficie de l'expérience collective de tous les Associés de D&I.**

- Côté D&I : revue plénière mensuelle de toutes les missions en cours, avec point d'avancement précis sur les progrès réalisés et les performances attendues.
- Côté entreprise : revue d'avancement mensuelle ou bi-trimestrielle du plan d'action avec les mandants.

## LES MISSIONS D&I

- Une grande confidentialité, par principe, de notre part.
- La réputation du cabinet s'est construite sur la tenue des résultats annoncés.
- Les missions sont plus souvent initiées par les conseils d'administration, les fonds d'investissement, les propriétaires ou les dirigeants en place.

D&I est recommandé par de nombreux fonds d'investissement, mandataires ad hoc, cabinets d'avocat, sociétés d'audit, commissaires aux comptes... car le travail en équipe avec eux peut être déterminant dans les cas les plus complexes. **Références sur demande.**











